

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 4 février 2021 à 20h sous la présidence de monsieur Jean-Guy CHERION Maire, le Conseil Municipal s'est réuni au Centre d'Animation Culturelle.

Présents : Messieurs CHERION, CURTON, DENIS, DESVAUX, FERREIRA, GUEULLET, REMMEAU, mesdames DELRIEU, DERVIN, EDELIN, LAUDET-MARTINET, MARCHAND, MAYET, SANVOISIN.

Excusé : Monsieur BACOURT

Secrétaire de séance : Madame DERVIN

1) Révision du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal décide de retenir le bureau d'étude Réalités de Roanne pour mener à bien la Révision du Plan Local d'Urbanisme. En parallèle la municipalité décide de mettre en place un Plan Délimité des Abords (PDA) qui permettra de mettre en place une cartographie plus juste du périmètre des Monuments Historiques. Le coût global de cette opération est prévu à 34 260 € HT comprenant 28 760 € pour le PLU et 5 500 € pour le PDA. En fonction des retours de l'Etat des tranches optionnelles pourront être levées concernant un dossier dérogatoire (hors SCOT de Moulins) et un dossier environnemental.

2) Validation devis travaux école-périscolaire

Le Conseil Municipal valide un ensemble de devis de 49 045,14 € HT concernant les travaux à l'école et dans la zone périscolaire : révision toitures, murs, plâtrerie de l'école, réfection boiserie, porte du CAC, accès PMR citystade, organigramme école-accueil de loisirs. Pour rappel cette opération bénéficie de 65 % de subventions versées au titre de l'année 2020. Les travaux devraient s'achever à la fin des vacances de Pâques.

3) Projets

L'estimatif de travaux concernant la réalisation de 2 logements locatifs, 1 T2 de 80 m² et un T5 de 130 m², place de la mairie est évalué à 226 200 €, en incluant les frais annexes (architecte, bureau de contrôle, SPS) le montant global atteint 269 730 € HT. La région et le département sont sollicités dans cette opération. Le coût des loyers permettra de recouvrir les échéances de l'emprunt futur estimé entre 80 000 et 100 000 €.

La commune va solliciter des subventions de l'Etat et du Département pour la réhabilitation de la charpente et de la toiture du bâtiment du Multiservices estimée à 64 000 € HT. La toiture du Café du Centre partiellement défectueuse sera aussi revue, le coût est estimé à 16 379.50 € HT avec des demandes à effectuer auprès de l'Etat et du Département.

Pour 2022, la commission enfance jeunesse en lien avec la commission travaux planche sur un projet d'Aire de Jeux qui pourrait voir le jour dans la zone scolaire périscolaire. La réalisation d'un cahier des charges est en cours. Des visites sur d'autres sites vont avoir lieu pour bénéficier de retours d'expériences.

Des contacts vont être pris avec l'UTT concernant l'arrêt de car route de Moulins afin d'en améliorer la sécurité.

Une rencontre s'est déroulée avec monsieur PRAPANT, le nouvel architecte des Monuments Historiques du département et monsieur GODRON architecte du patrimoine afin de faire un point sur le suivi de notre église classé aux Monuments historiques.

4) Chemins Communaux

Suite à un travail de la commission, de nouveaux chemins vont être inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et randonnées) il s'agit du constat à jour des chemins de la commune. La délibération validant le PDIPR sera prise lors du prochain Conseil Municipal. La commission randonnée travaillera cette année sur de possibles nouveaux itinéraires. Des contacts seront pris avec les communes voisines.

Après des rencontres avec les propriétaires du Chemin de Souys, la municipalité va entamer les démarches d'acquisition de ce chemin à vocation communale faisant la liaison entre le terrain multisport (motocross, enduro, aéromodélisme) et le Château de Souys. Maître Rogeon est mandaté pour représenter la commune.

5- Convention avec l'ATDA

Le Conseil Municipal valide des conventions avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier (cosoluce, certificat électronique et actes) pour être conforme RGPD (Règlementation Générale de Protection des données).

Divers

- La municipalité décide de maintenir les rythmes scolaires sur 4 jours, suite à une demande du rectorat mi-janvier. Les voyages scolaires prévus en mars-avril vont être décalés fin juin pour des raisons sanitaires.
- les barrières qui posaient quelques difficultés sur la rue des Essanyiers vont être déplacées pour faciliter les sorties des garages des riverains.
- La commune mettra en place le passage de 84 anciens réverbères en LED grâce au soutien financier du SDE 03. En complément la municipalité va revoir les plages horaires d'éclairage sur l'ensemble de la commune.
- Une commission va aussi travailler cette année sur la mise à jour de la numérotation des maisons du bourg et de la campagne.

Fin de séance 23h